

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni le Jeudi 26 septembre 2024 à 18h, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 71 / Quorum : 36

Nombre de délégués présents : 44 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 14

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	François	RIEU

MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Véronique	AVRILLIER
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINT VITAL	Jean-Paul	MERMOZ

Délégués représentés :

Michel BATAILLER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU
Claudie TERNOY LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Laurent GRAZIANO
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean-Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Michel CHEVALLIER	UGINE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET-CARRIN

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Jeudi 26 septembre 2024

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frantenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hautelure Les Salles
La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Belleville, Notre-Dame-des-Millières, Pallad, Plancherine, Queige, Rognair, Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthou, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Objet : Valorisation des déchets - Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) 2023 de collecte et d'évacuation des Ordures Ménagères

Rapporteur : M. le Président

La Communauté d'Agglomération Arlysère exerce la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » sur l'ensemble de son Territoire.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2023 de collecte et d'évacuation des Ordures Ménagères, destiné notamment à l'information des usagers, a été établi.

Ce rapport est consultable sur le site internet d'Arlysère et au siège de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

La CCSPL s'est réunie le 12 septembre 2024 afin d'examiner le rapport.

Ce rapport sera transmis aux Communes membres du territoire pour information, au plus tard dans les neuf mois qui suivent la fin de l'exercice. Il sera ensuite mis à disposition du public, accompagné de l'avis du Conseil Communautaire, dans chacune des Communes membres dans les conditions prévues à l'article D2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi qu'au siège de la Communauté d'Agglomération Arlysère. Il sera en outre transmis au Préfet.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2023 de collecte et d'évacuation des Ordures Ménagères ;**
- **mandate M. le Président, ou à défaut son représentant, afin de transmettre ce rapport à l'ensemble des Communes membres du territoire d'Arlysère.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

